



Groupe Libéral-radical
Par Monsieur Raymond Nalesso
Chef de groupe

Vétroz, le 16 décembre 2013

Concerne : Projet de construction destiné à la crèche, l'UAPE et la nursery communales

Monsieur,

Selon l'article 35 du règlement du Conseil Général, nous vous transmettons les présentes informations, suite à vos questions du 8 octobre 2013 :

- Le 31 octobre 2013, nous avons reçu une autorisation de démarrage anticipé des travaux de la part du Canton. Le terrassement a donc pu débuter le 4 novembre 2013 pour la partie sud qui correspond aux 2 bâtiments des structures pour la petite enfance. Les travaux concernant le bâtiment du chauffage débuteront vers la mi-avril 2014.
- A ce jour, nous devons encore finaliser la constitution d'une servitude de non bâtir afin d'obtenir l'autorisation de construire définitive. Les documents préparés par le notaire ont été remis aux personnes intéressées et nous espérons pouvoir finaliser cet acte d'ici à Noël.
- Le planning des travaux est en discussion avec les 2 bureaux concernés et doit encore être coordonné notamment en ce qui concerne les parties convergentes afin d'assumer une unité à l'ensemble du projet.
- Les principales dates butoirs ont été transmises aux architectes, à savoir la mise en service du chauffage pour l'hiver 2014 afin que nous puissions fournir l'actuel bâtiment des structures de la petite enfance et du CMS et la rentrée 2015 pour le déménagement des structures de la petite enfance.

Nous profiterons bien évidemment des séances plénières pour vous tenir informé de l'avancement des travaux et utiliserons également le Vétrozspective pour transmettre à la population ainsi qu'à vous-mêmes l'évolution du chantier.

En espérant ainsi vous avoir apporté les éclaircissements souhaités, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz



Le Président
Stéphane Germanier



Le Secrétaire
Laurent Seppey